L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 DECEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Compr.
Editeurs-Propriétaires:
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 17 DECEMBRE.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces D'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous inscrivons ce titre sans prétendre le justifier. Il se fait beaucoup de bruit à Washington et la ville fédérale est devenue un centre d'agitation et d'intrigues où sont mêlés tous les intérêts, mais il serait difficile de préciser aucun fait saillant ou de signaler au milieu de ce tohu-bohu un seul événement qui ait une véritable portée. En dehors des divisions survenues dans le camp démocratique par suite de la destitution de M. Bronson, la chronique de Washington ne nous fournit absolument rien qui vaille l'honneur de figurer dans un bulletin. Les premières séances du Congrès ne sont jamais remarquables. L'élection des officiers excite quelque intérêt, mais dès que le scrutin a prononcé entre les divers candidats, il faut se résigner pendant plusieurs semaines à des comptes-rendus insignifians, à des débats sans chaleur et à des tentatives oratoires dont rougirait un collégien.

Nous allons, pour combler cette lacune et préparer nos lecteurs aux péripéties dont le Capitole sera prochainement le théâtre, donner ici quelques fragments d'une lettre que nous adresse notre correspondant de Washington:

[illegible] législatif est attelé et prêt à se mettre en [illegible] pour ne s'arrêter qu'au bout de neuf mois. Tout s'est fort bien passé jusqu'à ce moment. On s'attendait à voir éclater une tempête à la Chambre, [illegible] la réélection des anciens officiers a détourné [illegible] grondait déjà. La majorité s'est empressée [illegible] imprimeur. Les sécessionnistes du Sud, les free-soilers du Nord et les unionistes des divers [illegible] paraissent fort contents les uns des autres. Il est facile cependant de découvrir sous ce calme apparent les signes non équivoques de la tempête qui se prépare. Le président et le cabinet sont dans la jubilation de leur succès à la Chambre [illegible] ils croient avoir réduit à l'impuissance les mécontents et les indociles. John Van Buren et les [illegible] sont amis et également dans la joie et se félicitent de la défaite des démocrates nationaux. Les [illegible] du Sud ne sont pas moins fiers de la victoire [illegible] remportée sur Foote et Cobb et de [illegible] qu'ils ont conquis. Il y a trois ans en [illegible] étaient presque considérés comme des [illegible] les neuf-dixièmes de l'Union. Les unionistes montrent beaucoup de philosophie; cependant leur désappointement se trahit parfois à leur [illegible].

Les Hards et les Silver grays ou les whigs nationaux de New-York, qui ont joué leur va-tout dans ce dernier [illegible] pour défendre les droits constitutionnels du Sud, [illegible] ingratitude. Le Sud [illegible] libertés à l'heure du péril. Ils se trouvent [illegible] et sans auxiliaires. Vienne une autre crise comme celle de 1850, et le Sud n'aura plus de [illegible]. Pourquoi les hards continueraient-ils à [illegible] sous la bannière du Sud qui les abandonne et [illegible]. Ce n'est pas certes sans raison que le Washington Sentinel s'écrie: "Si le Sud doit être [illegible] par ses propres représentans. Il y a [illegible] un grand parti [illegible] à la Constitution, fidèle [illegible] de tous les Etats; ce parti est prêt à agir [illegible] et le Sud dédaigne ses offres de [illegible] s'attendre à se trouver seul à lutter [illegible]."

L'Evening Journal d'Albany, journal free soiler, [illegible] les champions du compromis dans le [illegible]. C'est donc le Sud qui fournit [illegible] free soilers.

[illegible] l'ouverture du Congrès, mécontens de la [illegible] la Chambre a procédé à l'élection [illegible] M. Armstrong, vont probablement faire tous leurs [illegible] assurer l'élection de M. Tucker comme [illegible] pour le Sénat. M. Tucker rédige le Washington Sentinel, l'organe des hards. Sans cet aide, [illegible] ne pourrait probablement pas vivre jusqu'à [illegible]. Qu'on le soutienne ou [illegible] l'administration aura de mauvais momens [illegible].

Nos lecteurs savent déjà que les hards ont [illegible] et que le vote du Sénat les a vengés de [illegible] de la Chambre.

EUROPE.

Le steamer Niagara est arrivé à New-York [illegible] mois, avec des dates de Liverpool jusqu'au 26 novembre et de Paris jusqu'au 24. [illegible] que nous avons publiées renfermaient un bulletin très satisfaisant des nouvelles, mais nous trouvons dans les journaux de New-York des détails encore plus étendus et que nous croyons devoir reproduire.

Les hostilités ont cessé dans la Moldavie et la Valachie; les débordemens du Danube font obstacle aux opérations militaires; mais la lutte recommencera, dit-on, dès que le froid aura rendu la campagne praticable, car des lettres de Vienne [illegible] annoncent qu'Omer Pacha a reçu de Constantinople des ordres de poursuivre la guerre avec énergie, et de Bucharest, sous la date du 24, on apprend que Gortschakoff a reçu des instructions semblables. Il est donc probable que sans l'inondation, la lutte serait chaude sur le Danube.

Cependant la diplomatie n'a pas abandonné son œuvre. Le 7 novembre, le steamer britannique Fury a porté à Constantinople le projet d'une nouvelle note anglo-française; mais la Porte avait refusé de l'accepter, elle a renvoyé une proposition plus admissible à celle du gouvernement [illegible] à Paris par l'empereur, et portée à Londres par M. Walewski. Le projet de ce traité [illegible] a aussi l'adhésion de l'Autriche [illegible] soumis aux autres puissances, avant d'être adopté.

Des bruits pacifiques viennent également de [illegible] deux parties belligérantes. S'il en faut croire des rapports ayant cours en Autriche, le [illegible] aurait [illegible] de la cour de Vienne, à [illegible] proposer [illegible] traité de paix [illegible] et, dit-on, disposé à [illegible] dans les termes d'arrangement, mais [illegible] pas faire le premier pas. Il a [illegible], toujours selon la rumeur, envoyé [illegible] quantité de commissaire impérial [illegible] armée du Danube, pour cultiver la [illegible] guerrière d'Omer Pacha, et donner [illegible] diplomatie une nouvelle occasion de [illegible].

Quant à la position militaire elle était ainsi [illegible] dernières dates.

Omer-Pacha occupe, avec 40,000 hommes, une [illegible] position à Kalafat, et se retranche d'une [illegible] formidable dans le triangle formé par Kalafat, Krajova et Marobai, assurant ainsi ses communications entre les deux rives, et possédant une base d'opérations pour agir dans la Petite-Valachie. Une rumeur venant de Vienne [illegible] qui n'obtient aucune créance, dit que [illegible] aurait reçu l'ordre de Constantinople [illegible] Krajova. Le 15 les Turcs ont [illegible] une surprise sur la position russe de [illegible] ayant été découverts, ils sont revenus à Kalafat, sans avoir rien entrepris.

Les Turcs seront bientôt obligés d'abandonner [illegible] vis-à-vis Rustchuk et Urtokai, par suite de la crue des eaux du Danube qui les [illegible] entièrement.

Le mouvement de retraite des Turcs sur le [illegible] avait été tout à fait volontaire. Il est [illegible] Omer Pacha avait donné pour raison à [illegible] mouvement, que le général Pawloff, ayant [illegible] ses troupes à une force supérieure avait [illegible], que les Russes, ayant maintenant [illegible] étaient deux fois plus forts [illegible], et que, s'il conservait sa position, [illegible] probablement le sort désastreux de [illegible]. Le général turc, on le voit a été prudent.

Les Serviens, bien qu'ils ne soient pas hostiles aux Turcs, étaient dans la plus grande agitation [illegible] qu'ils se préparaient à passer le [illegible].

[illegible] ont résolu de s'opposer par la force à toute [illegible] de leur territoire, soit par les Autrichiens, soit par les Russes ou les Turcs.

[illegible] général russe à Belgrade a retiré le [illegible] du consulat et a quitté la ville; ce serait [illegible] que la Servie se coupera pas avec la Russie.

Les Russes ont enrôlé de force les Juifs de [illegible] et les ont relâchés que sur paiement [illegible].

[illegible] valachienne, bien contre sa volonté, [illegible] dans l'armée russe.

[illegible] de déserteurs ont journellement [illegible] Bucharest.

[illegible] du prince Vogorides a été mis en prison [illegible] Saint-Pétersbourg pour avoir entretenu une [illegible] avec les Turcs, et quelques boyards ont été envoyés en Sibérie pour le même [illegible].

[illegible] de France et d'Angleterre sont [illegible] à Jassy, mais ils n'y exercent aucune [illegible].

[illegible] armée turque poursuit ses succès. [illegible] ont pris le fort Saint-Nicolas et l'ont [illegible] contre trois attaques des Russes, qui [illegible] les 28, 29 et 30 octobre. De plus, les [illegible] ont défait les Russes dans les montagnes [illegible] Arménie, entre Alexandrapolis et Atlaunia; [illegible] engagement aurait eu lieu sur la [illegible] Géorgie entre les Turcs et les Russes [illegible] par le prince Bariatinski. Les [illegible] s'attribuent la victoire. Aucune date [illegible].

[illegible] de Larastein, que les Russes [illegible] armée et équipée, a passé du côté des [illegible].

Le grand duc Michel est nommé commandant de l'armée de réserve, pour agir, est-il [illegible] contre les Circassiens.

[illegible] égyptienne protége les côtes de [illegible] à Redout Kalé; elle est en communication avec les troupes de terre d'Abdi-Pacha.

[illegible] navires de guerre entrent continuellement [illegible] la mer Noire, et l'on s'attend à un [illegible] naval très prochain.

[illegible] que l'escadre turque a fait la chasse [illegible] quelques navires russes qui essayaient de [illegible] des provisions à Poti; mais le brouillard [illegible] la fuite des Russes.

[illegible] de guerre russe a sombré près [illegible] mer Noire, pendant une tempête [illegible] moins de trois jours.

A Constantinople, la lecture des bulletins victorieux a produit le plus grand enthousiasme. La population est disposée plus que jamais à faire la guerre.

Le [illegible] tous les navires de la flotte anglo-française étaient réunis dans le Bosphore; le [illegible] aucun d'eux n'était encore entré dans la mer Noire. La nouvelle donnée par quelques journaux de Londres, que quelques navires avaient franchi le Bosphore, est controuvée.

Les rumeurs de persécutions exercées contre les chrétiens, sont dénuées de fondement.

La maison de commerce de Baltazzi a fait un prêt à la Porte, de sept millions de francs, garanti par les contributions fournies par l'Egypte.

CANONNIERS DE DONALDSON.—Les canonniers de Donaldson doivent célébrer leur anniversaire le 25 de ce mois par un grand banquet qui sera donné au lieu ordinaire de leur réunion. Nous remercions le comité de son obligeante invitation.

TEXAS.

Le steamer Mexico nous apporté des journaux du Texas jusqu'au 12 courant.

La Législature siége encore et délibère sur des mesures fort importantes. Un projet de loi relatif à la construction d'un chemin de fer jusqu'au Pacifique a été présenté à la Chambre par le comité des améliorations intérieures. Le railway partirait de la frontière Orientale de l'Etat au-dessus de Fulton, traverserait le Brazos au-dessous du 32e degré pour aller en ligne droite jusqu'au Paso. Le gouverneur devra, si la loi est votée et en vertu de l'une de ses clauses, annoncer dans douze journaux de l'Etat l'époque où devront être présentées les propositions pour la construction du chemin. La compagnie qui entreprendra ce travail devra déposer au trésor de l'Etat une somme de $300,000 pour répondre de la construction de 50 milles de chemin dans les dix-huit mois qui suivront la signature de contrat. Après ces premiers dix-huit mois la compagnie sera tenue de construire cent milles de la voie tous les ans, et si elle manque à cette clause, non seulement la charte sera déclarée forfaite, mais toute cette partie de railway qui aura été construite deviendra la propriété de l'Etat. La Compagnie recevra en compensation vingt-cinq sections de terre par mille et une zône territoriale de quarante milles de largeur de chaque côté du chemin.

Le contrôleur, dans son rapport, annonce que le revenu de l'Etat durant la dernière année fiscale a été de $3,791,203 17 et les dépenses de $1,735,903 23. Il estime le revenu de 1854, y compris ce qui reste au trésor, à $4,341,910 27 et les dépenses à $726,022 35. Les propriétés imposables de l'Etat représentent une valeur de $99,155,114: d'augmentation depuis un an—dix huit millions et demi.

HAVANE.

Le steamer Isabel est arrivé à Charleston le 11 de ce mois avec des avis de la Havane jusqu'au 8 courant. Nos lecteurs savent déjà que le marquis de Pezuela, nouveau capitaine-général de Cuba, est arrivé à la Havane le 3 de ce mois. Il a été reçu au débarcadère par toutes les autorités civiles et militaires et escorté jusqu'au palais par un détachement de la garnison. Le marquis de Pezuela est né à Lima en 1809; son père était alors sous-inspecteur d'artillerie et devint plus tard vice-roi du Pérou. Envoyé de bonne heure en Espagne, le jeune Pezuela y fut élevé, et en 1829 entra dans la cavalerie avec le grade de capitaine. En 1837 il commandait un régiment de cavalerie légère, mais ayant refusé d'exécuter, comme le lui ordonnait le gouvernement, les prisonniers qu'il avait faits dans une charge brillante, il perdit son grade et sa position dans l'armée. En 1841 ayant trempé dans une conspiration qui avait pour but l'enlèvement de la jeune reine, il fut obligé de quitter l'Espagne. Il resta à l'étranger jusqu'à la chute d'Espartero, et ayant obtenu la permission de rentrer en Espagne, il fut nommé capitaine-général de Porto Rico.

Le marquis de Pezuela n'a rien de rude dans la physionomie et ses manières sont celles d'un homme bien élevé.

Le général Cañedo en attendant le départ du steamer qui doit le ramener en Espagne, est allé s'établir chez un de ses amis de Guanabacoa. Dans un ordre du jour qu'il a adressé à l'armée en se retirant, on lit cette phrase: «Lorsque je suis venu me mettre à votre tête, je pensai que nous trouverions bientôt l'occasion de nous distinguer, et je désirais ardemment partager avec vous les périls de la campagne, mais je n'ai pas tardé à comprendre que l'occasion ne se présenterait pas. Cela signifierait-il par hasard que le général Cañedo s'attendait à une insurrection dans l'île ou à un nouveau débarquement de flibustiers, et regretterait il vraiment que cette occasion de se distinguer ne se soit pas offerte? Mais alors ce que désirait avant tout le général Cañedo, c'était la guerre et même la guerre civile. Oh! les excellens administrateurs que la reine d'Espagne envoie à Cuba.

Dans une autre proclamation adressée aux habitans de l'île, le général Cañedo les engage à rester fidèles à leur reine et à l'Espagne.

Le nouveau capitaine-général n'a encore publié aucune proclamation.

Le 15 de ce mois, vers 5 heures et demie de l'après-midi, le steamer Mexico s'est trouvé en face du navire qui sert de phare dans les bas fonds de Ship Island. Le capitaine Thompson ayant interrogé l'équipage a appris que le capitaine du navire était absent de son bord depuis deux mois, que les pauvres matelots manquaient de vivres et de bois, et qu'il n'y avait pas dans le bâtiment seulement un pot que ce fût de l'eau. Ces faits seront soumis au gouvernement.

BIJOUX ET JOYAUX.—Voici le moment où d'ordinaire le commerce des bijoux fleurit et prospère. La fin de l'année est toujours une époque favorable aux joailliers. Nous avons remarqué chez A. CANDIDE, 93, rue de Chartres, un riche et remarquable assortiment d'épingles, de bracelets, de bagues et de bijoux de toutes sortes. Un goût exquis a présidé au choix de ces articles et on se rend compte en les voyant de la vogue dont le magasin de Candide est l'objet.

ETRENNES.—On verra par un avis, publié dans une autre colonne, que la maison G. LAVIE, 5, rue St-Charles, vient de faire l'ouverture de ses bonbons fins. La réputation des bonbons et chocolats en boîtes, de M. Lavie, est depuis longtemps bien établie et la simple annonce de déballage de ces articles dans cette maison suffit pour en assurer la vente avant le grand jour des étrennes.

TRICOPHEROUS DE BARRY.—On verra plus loin un avis de MM. J. C. Wright & Co, sur l'excellente composition appelée Barry's Tricopherous. C'est un des baumes les plus efficaces qui aient été préparés pour fortifier les cheveux et en arrêter la chûte. Le Tricopherous de Barry est maintenant d'un usage presque universel aux Etats-Unis.

LE GARDE CÔTES HAMILTON.—L'épave du Hamilton, dont nous avons déjà raconté le naufrage, a coulé dans dix-huit pieds d'eau, entre Folly Island et Stone Breaker, près de Charleston.

SPECTACLES.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, CHARLES VI, avec Mmes Borghèse et Berton, MM. Laporte et Lacroix. Demain, dimanche, LA MENDIANTE, drame en trois actes.—La charmante danseuse que vient d'engager la Direction fera ses débuts lundi.

THEATRE DES VARIETES.—Les jeunes Bateman jouent ce soir pour la dernière fois. La représentation est à leur bénéfice. Le spectacle se composera d'un drame intitulé: A GRAND MOTHER'S PET, du 5e acte de RICHARD III, du 1er acte de BLACK EYED SUSAN, d'un vaudeville—THE SECRET—La chansonnette: MAKES OF OLD et d'un pas de deux.

THEATRE ST CHARLES.—M. et Mme Barney Williams sont les deux stars de ce théâtre. Ce sont des artistes de beaucoup de talent et de beaucoup de mérite. Ils joueront ce soir dans le drame intitulé: SHANDY MCGUIRE. Trois petites pièces termineront le spectacle: THE HIGLAND WALLOCK, LAW FOR LADIES, ET BRIAN O'LYNN.

Grande vente très importante.

☞ On nous prie d'appeler l'attention publique sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, sous le marteau de N. Vignié, encanteur.

1° D'un domicile en terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé à Alger, ainsi que quelques beaux esclaves, appartenant à la succession de J. P. Moïse.

2° D'une très grande et belle portion de terre, contigue au Dry-Dock de MM. Marcy et Belser, en face de la ville de Lafayette, et dans le voisinage immédiat du Gretna et du dépôt du chemin de fer des Opelousas; la terre est divisée en lots bien égalisés. Afin de donner une chance aux spéculateurs, les cinq arpents de face au fleuve seront vendus en un seul lot.

3° D'une quarantaine de nègres de champ, vendeurs de laboureurs, bûcherons, etc.; bonnes domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses, etc.

On pourra examiner les esclaves ce matin à neuf heures, au bureau de l'encanteur.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Les arrestations, dans les quatre Districts dont se compose notre bonne ville, deviennent de moins en moins dignes d'attention. En voici cependant quelques-unes qui ne sont pas tout-à-fait insignifiantes:

Catherine Ferguson, dite Mme Philips, pour vol. La police a trouvé chez elle une montre en argent, un manche de plume en or, une bague en or, un parapluie de soie, trois pièces de calicot et divers autres articles dont la nomenclature serait trop longue. Le plaignant compte un pécuniaire de plus si Catherine ne réussit pas à prouver clairement son innocence.

Peter Maloney, sous prévention d'avoir mis le feu qui a éclaté dernièrement au No 98, rue Gravier. On dit que les témoignages établiront la culpabilité de l'accusé. L'interrogatoire aura lieu lundi prochain.

Charles Smith, qui avait été arrêté pour avoir outragé tout haut son intention de tuer le premier qui le provoquerait, a fourni un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

Robert Oliver, autre ferrailleur, contre lequel la même accusation a été portée, a répondu au recorder, qui exigeait un cautionnement, qu'il ne savait pas à qui s'adresser.

Charles Rannelia, h. c. l. a été arrêté sous prévention d'escroquerie. L'instruction de l'affaire est fixée au 23 du courant.

Mary McConnell, jeune et jolie femme, pour vagabondage. Le recorder l'a envoyée pour un mois à la maison de travail.

Jas. W. Benvarest, pour abus de confiance.

Margaret Sweene, pour s'être servi d'expressions indécentes et avoir fait du tapage.

Wm L. Bellow, pour s'être fait donner de l'argent en employant de faux prétextes.

Deuxième District.

ARRESTATIONS.—Henry Palston a été arrêté dans la rue Bourgogne, pour avoir essayé de porter un coup de poignard au lieutenant Moran, gardien de la paix publique.

Le nommé Athenaire, pour assaut à main armée.

L'esclave Frédérick, sous prévention d'avoir pris part à un vol.

Thos Dentino et John Kellets, pour avoir troublé la paix.

Michael Faghany, pour avoir tenté de donner en paiement une fausse pièce en or de vingt piastres.

Une femme de couleur appartenant à M. Bertrand a été conduite en prison. Elle apportait hors de son arrestation, [illegible] probablement volé.

F. Forbes et Miles Murphy ont été arrêtés comme suspects.

Quatrième District.

TOTAL DES ARRESTATIONS.—Larry O'Neill sous prévention d'avoir [illegible] Andrew Handley, pour s'être enivré et rendu coupable de [illegible] Wm Lyons pour avoir [illegible] Wm McDonald pour avoir volé des bottes. [illegible]

Paroisse St-Martin.—Le Courrier G. Fournet, assesseur de St-Martin, a fourni au Courrier du Têche la statistique suivante de la paroisse:

Nombre de votants,	119
d'habitants blancs,	690
de personnes de couleur libres,	234
d'esclaves,	438
POPULATION TOTALE:	1362
Total d'hommes blancs âgés de 18 à 45 ans.	139

LE STEAMER HUMBOLDT.—Nous avons déjà annoncé le naufrage du Humboldt. C'est vingt caisses de marchandises ont été retirées du navire et transportées à Halifax. Le Courrier des Etats-Unis raconte ainsi la perte de ce magnifique steamer:

Le Humboldt était commandé par un des capitaines les plus connus et les plus aimés du port de New-York: le capitaine Lines. Une longue expérience de la navigation entre le Hâvre et les Etats-Unis, acquise à bord des paquebots de la ligne Fox et Livingston; des habitudes de vigilance qui ne se démentaient jamais un seul instant pendant ses traversées; une prudence extrême, et enfin la rare fortune de n'avoir jamais éprouvé d'accident de mer, avaient acquis au capitaine Lines une estime et une confiance en quelque sorte universelles. A ce point de vue encore, le malheur survenu à son navire trouvera un écho plus sensible dans le public.

Nous sommes heureux, du moins, d'avoir à dire à cet égard que nul blâme, nulle responsabilité ne pèse personnellement sur lui. Au moment où le Humboldt a touché, il était sous la direction d'un pilote côtier de la Nouvelle-Ecosse. Voici donc quelles circonstances le sinistre s'est accompli:

Parti du Havre le 20 novembre, avec 90 passagers et 450 tonneaux de marchandises, le Humboldt se trouvait, lundi à court de charbon. Le capitaine Lines résolut, en conséquence, d'entrer à Halifax et fut assez heureux pour rencontrer un pilote. Le temps était extrêmement brumeux, comme toujours à cette époque de l'année dans ces parages. A 20 milles d'Halifax environ, le Humboldt toucha sur un rocher situé en dehors du phare de Sambro. Il parvint toutefois à se dégager et poursuivit sa route, mais avec une voie d'eau considérable. Bientôt après, on s'aperçut que l'eau gagnait dans la cale d'une manière alarmante, et que le navire allait se trouver en péril de couler bas. On jugea prudent, en conséquence, de l'échouer, et l'on y parvint, sans autre accident, à 10 milles environ d'Halifax. A ce moment, la sonde donnait 18 pieds de profondeur; le Humboldt avait déjà près de cinq pieds d'eau dans sa cale.

Ainsi que nous l'avons dit, tous les passagers étaient, dès le mardi, sains et saufs à Halifax. Quant au navire, on devra le décharger avant de s'assurer s'il reste quelque espoir de le renflouer; en général, on le considère comme totalement perdu.

Le Humboldt était un steamer de 2,450 tonneaux, construit à New-York en 1850. Il avait coûté, neuf, $560,000 et était évalué, récemment encore, à $450,000. La seule assurance qui existe au nom de la compagnie est celle d'une somme de 55,000, formant garantie d'une créance.

Le steamer Merlin arrivé à New-York le 9 de ce mois, y a apporté des avis de St-Thomas jusqu'au 20 novembre et des Bermudes jusqu'au 3 décembre. La fièvre jaune avait entièrement disparu à St-George, mais elle sévissait encore à Hamilton.—La barque Olive Branch allant en Californie, s'est perdue près des Bermudes dans la nuit du 27 novembre. L'équipage s'est sauvé et on a pu même retirer du navire une partie de la cargaison.

FEUILLETON.

LA FAMILLE AUBRY.

II—(SUITE)

On descendait au jardin par un double perron de six à huit marches semblables à celui de la cour, mais orné d'un treillis de vigne. Il n'était pas bien grand ce jardin! il était plus petit même que le champ d'Horace; mais on le cultivait, on le soignait, nous allions dire on l'aimait tant! Il y avait à coup sûr quelque chose de touchant à calculer, tout ce qu'il avait fallu de privations et de peines à cette famille, évidemment d'une médiocre fortune, pour se donner le luxe modeste de ces quelques arbres et de ces quelques fleurs pour acheter ce peu d'air pur, nécessaire peut-être à la santé des enfans, pour compléter enfin son petit monde domestique avec ce coin de nature et de ciel.

Au bas du perron, dans un rond bordé de buis, il y avait un banc de bois et de chaises rustiques; c'est là que les quatre interlocuteurs s'installèrent. Le grand frère, tout bouillonnant, voulait de nouveau prendre la parole; mais Natalie l'arrêta:

—Ecoutons, avant tout, ces messieurs, Pierre.

Alors Henri commença:

—Notre camarade Daniel Olry vous prie, monsieur, de vouloir bien nous désigner deux de vos amis, avec lesquels nous aurions à nous entendre au sujet du fâcheux conflit qui a eu lieu entre vous hier soir.

—Je vous ai déjà dit, je crois, messieurs, qu'un de ces amis, serait, si vous le voulez bien, mon frère ici présent.

Pierre, tout hors de lui, l'interrompit, et se levant:

—Non, je ne veux pas être ton témoin, Natalie; je suis plus, je suis l'aîné de la famille; l'affaire me regarde, messieurs.

—Vous vous méprenez, monsieur, dit Lucien. M. Daniel Olry, ne nous duquel nous venons ici, n'a pas l'honneur de vous connaître; il ne connaît que vos cousines.

—Mais!...—s'écria encore Pierre.

—Mais tu te méprends, en effet, mon frère, interrompit à son tour Natalie avec quelque vivacité. Quelle opinion donnes-tu de moi? Suis-je un enfant? Faudra-t-il donc que je m'adresse à un autre qu'à toi! Ne me blesse pas davantage, je te prie!

Pierre serra les poings et les lèvres, mais il fit un geste de résignation et se replaça, réu.

Natalie alors se tourna vers Lucien:

—Quant à me croire ou à m'appeler l'offenseur, monsieur, assurément, vous n'y pensez pas! Comment! ma jeune sœur,—une enfant, vous l'avez vu!—jolie fleur qui sort ses épaules la maintenant de sa mère, et court à pied par la rue,—seule, il est vrai, contre l'habitude,—acheter une herbe pour sa mère malade, et, dans ce chemin de cinq minutes, à notre porte, au grand jour encore, un passant l'accoste, la poursuit, ose porter la main sur elle, la pauvre enfant, et la rejette comme on rejette dans une [illegible] ou déjà vingt fois [illegible].

[illegible]

Natalie s'exprima ainsi d'un ton plus provoquant qu'il n'eût peut-être fallu. A vingt ans, on se croit obligé, par dignité de surfaire son courage, et par timidité, d'enfler sa fierté. Pour se tenir droit, on se tient raide.

Lucien, de son côté, retrouva quelque chose de ses airs britanniques pour relever le défi.

—Nous avouerons, monsieur, dit-il, que la première offense est venue de la part de notre ami; mais, sa méprise reconnue, nous sommes convaincus qu'il s'en fût excusé auprès de mademoiselle votre sœur et de vous même, de façon à vous satisfaire l'un et l'autre. C'est pourquoi j'ai appelé l'offenseur celui qui a rendu l'offense à peu près irréparable. Jusque-là, jusqu'à votre mouvement de vivacité, monsieur, rien n'était grave encore. Daniel avait pu être étourdi, mais il n'avait pas été grossier. Au surplus, ce n'est pas avec M. Natalie Aubry que nous avons à suivre ce différend, c'est avec ses amis, et nous attendons seulement de lui qu'il veuille bien nous indiquer l'heure et le lieu où nous pourrons les rencontrer.

Le débat s'animait et s'aigrissait; ils s'étaient levés tous les quatre: Natalie allait encore sans doute riposter vivement, quand Pierre, qui était tourné vers la maison, lui fit de la main un signe et lui montra de la tête la croisée du salon.

Une main tremblante avait tiré lentement le rideau de mousseline de la fenêtre, et la ravissante tête de la petite sœur, avec ses beaux yeux encore agrandis par l'inquiétude, était venue furtivement s'encadrer à la vitre. Natalie se retourna, mais le rideau était retombé avant même qu'avec un geste impatient il se fût écrié:

—Ah! Marie!

N'importe! la gracieuse apparition avait suffi pour rappeler Natalie à la raison et à la douceur, et pour ramener Henri et Lucien sous ce charme étrange qu'ils subissaient depuis qu'ils étaient entrés, comme si cette maison eût été enchantée.

—Ces messieurs, Pierre, demandent une conférence avec mes témoins, dit plus simplement alors Natalie rêveuse. Mais qui donc allons-nous prendre, nous, pour second témoin?

—Eh! Gibouresu! répondit Pierre, sans hésiter.

—Va pour M. Gibouresu! Au fait, il corrigera ce que ta fraternité pourrait avoir de trop facile. Mais comment l'avertir?

—Je me peux pas m'en charger; il va être neuf heures, il faut que j'aille tout droit et vite à mon bureau.

—Ne pourriez-vous, pour aujourd'hui, vous en dispenser? demanda témérairement Lucien.

—Oh! non, monsieur, répondit Pierre en le regardant avec surprise. Depuis onze ans que je suis employé à l'Administration des Hospices, je n'ai pas manqué un seul jour, pas seul! à mon pupitre.

—Mais vous, monsieur, vous êtes libre? dit Henri à Natalie.

—Moi? Dieu! non, pas aujourd'hui, répondit Natalie préoccupé.

—Je crois bien! s'écria Pierre.

Lucien et Henri commençaient à trouver ces fils de non-recevoir assez bizarres. Natalie s'aperçut tout de suite de leur surprise et de sa distraction.

—Oh! messieurs, excusez-moi, reprit-il, et ne vous figurez pas, je vous prie, que nous tenions cela trop légèrement; le contraire serait plutôt la vérité, ajouta-t-il, non pas sans grâce. Mais c'est qu'en réalité, ce jour est pour moi le jour aux événements. [illegible] jusqu'à présent [illegible] à coup plus [illegible] dramatiques. Voici en deux mots le fait: je travaille la peinture, j'ai concouru pour le grand prix, la décision des juges doit être rendue aujourd'hui même, et j'ai à aller attendre l'issue de la séance à l'Institut. Ce n'est rien, mais c'est décisif, mais, est quelque chose.

—En nous faisant ne venus dis pas, messieurs, dit Pierre engagé... qu'il est à peu près sûr d'avoir le prix, le prix de Rome! Son maître l'affirme, et ses camarades en conviennent. Ma mère est malade d'inquiétude, mais moi je suis tranquille.

—Fat! dit Natalie.

—Nous comprenons, reprit Henri, que cette attente occupe toute votre pensée.

—Mais elle ne doit pas vous détourner de la belle, se hâta de répondre Natalie avec un sourire un peu triste. Avant d'aller à l'Institut, Pierre, je passerai [illegible] magasin de M. Gibouresu, il te précède à quatre heures à ton bureau, et vous rejoindrai ensemble pour [illegible].

—Alors, objecta Pierre, je serai de retour à l'heure du dîner, et cela dérangera [illegible] aujourd'hui le jour de grande nouvelle, jour où [illegible].

PAUL MEURICE.
(A continuer.)

a invité ma tante Esperlier et ma cousine Marthe qui viennent tout exprès de Château.

—Allons, bien! pensa Lucien, il n'y manquait plus qu'une cousine.

—Encore une fois, pardon, monsieur! dit Natalie, mais la vie de famille s'arrange maintenant de ces sortes d'affaires, je voudrais pourtant bien laisser ignorer à mon père et à ma mère que tout est terminé.

—Oh! bien nous y préparons de grand cœur, dit Lucien. Tenez, monsieur, vous vous levez sans doute de bonne heure, et il est probable que Henri et moi bien le nous coucherons pas. Voulez-vous être chez moi, rue de Tournon, 12, demain dimanche à six heures?

—A merveille! répondit Pierre. Demain, à six heures; c'est convenu.

Henri et Lucien se levèrent, ravis d'en être quittes au moins pour le moment. Cependant, ils avaient encore à traverser, à la sortie, la salle à danger, entre la peur et la crainte, et ils tremblaient à l'idée que la mère pouvait s'y trouver aussi. En se la voyant pas ils respirèrent. Mais Léonard Aubry était là debout, son chapeau sur la tête, tout prêt à partir et ne partant pas. A leur passage, le vieillard découvrit sans rien dire ses cheveux blancs. Henri, troublé, se heurta à la table en lui rendant son salut, tandis que Lucien s'embarrassait dans une chaise pour répondre à la révérence inexpérimentée de Marie.

Daniel, qui les avait vus partir si bavards et si légers dans la fumée de leurs cigares, les vit revenir taciturnes et graves sous le poids de leurs pensées. C'est ainsi qu'au temps de la moisson ou de la vendange, la troupe, des paysannes qui s'en est allée, le matin, chantant et courant les mains vides, revient le soir d'un pas lent et en silence, car il faut porter alors les paniers pleins ou les gerbes.

☞ Les Pilules de McLane sont maintenant le remède reconnu pour la guérison de la maladie de foie, quelque compliquée qu'elle soit la caractère. Ce spécifique combat avec succès cet affreux mal si commun aux Etats-Unis et nous ne voulons d'autre preuve de son efficacité que la préférence que le public lui accorde sur tous les autres médicamens. Jamais remède n'a été aussi recherché; les ordres viennent de tous les côtés et la malle transmet chaque jour des lettres du genre de celle-ci:

Cambridge, Ohio, janvier 1851.

MM. J. Kidd & Co.—Nous avons vendu presque tout notre approvisionnement de Pilules de McLane. Il serait bon de ne pas nous en laisser manquer car elles sont recherchées beaucoup ici. OGIER & CLARK.

Ce précieux remède est à vendre par SCOVILL & MEAD,
14 déc—d 111, rue de Chartres

Soulagez les Malades.

☞ Les hommes de science consacrent aujourd'hui leur temps à chercher les moyens de détruire les maladies auxquelles le corps est sujet. Il n'existe pas de plus noble profession que celle qui consiste à soulager les maux de ses semblables, à les soustraire à une vie misérable, à les rendre à la santé au moment où ils allaient peut-être mourir à la fleur de l'âge et au milieu d'une carrière utile. On devrait saisir avec empressement toutes les occasions qui se présentent d'arrêter le progrès des maladies, et plus particulièrement celles du foie et de l'estomac. Aussi nous faisons-nous un devoir de recommander les Amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson; c'est le meilleur spécifique que l'on connaisse aujourd'hui. Les Amers sont excellents pour les suites de l'indigestion.

A vendre par J. WRIGHT & CO,
14déc—1l 151, rue de Chartres.

LA WAHPENE AMELIOREE,
OU RESTAURATEUR DE CHEVEUX.
Une préparation végétale,
PREPAREE PAR G. VAN BEIMEN.

CETTE Lotion a toutes les vertus des différentes plantes et herbes en usage parmi les nations asiatiques et les Indiens du Nord d'Amérique—Pour rendre les cheveux blancs à leur couleur primitive en empêchant les cheveux de se séparer, en aidant l'accroissement général, et en arrachant les crasses de têtes, &c. Le tout fait un très excellent ornement pour la toilette.

Prix........$1 la bouteille, ou 6 pour cinq piastres.
☞ Se vend en gros et en détail, par
J. WRIGHT & Co.
17 déc—d 151, rue de Chartres

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des aliments. [illegible]

J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies [illegible].

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGE,
No 39, rue de Chartres, N. O.
Et chez Z. GERMAIN,
No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 26 nov—6 m

☞ Un service funèbre sera célébré à l'Eglise de St-Augustin, en mémoire de feu Louis Barthélemy REY, lundi 19 de courant, à 7 heures du matin.

Les amis et connaissances des familles Rey et Soriste sont priés d'y assister sans autre invitation.
15 déc—1

☞ Une grande vente de marchandises sèches anglaises, françaises, allemandes et du pays, se fera aujourd'hui, à 10 heures, par l'intermédiaire de MM. Vincent & Co, encanteurs, à leur magasin de ventes, No 43, rue Bienville. C'est l'assortiment le plus beau et le plus grand qui ait été offert en vente cette saison. Voir l'annonce.

Nécrologie.

Celle qui est en ce jour le sujet de nos pleurs, de nos regrets, laisse bien légitimes, dont la perte se fait vivement sentir surtout au milieu des pauvres, était une de ces nobles créatures exceptionnelles [illegible].

A la mémoire de dame MARGUERITE PARISIEN, native de cette ville, et morte le 13 du courant, à l'âge de quatre vingt trois ans. X.

Décédé hier le 16 courant, à 10 heures du matin, LOUIS MALARD, âgé de 46 ans. Ses amis et connaissances et ceux de ses frères Alfred et Ferdinand Malard, ainsi que ceux de son beau-père Lafayette Folger, sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures et demie P. M.

Le convoi partira de la demeure du défunt, rue des Ursulines, entre Romans et Prieur.

POTHER MACONNIQUE No 44.

—Il a plu au G.·. A.·. de l'U.·. d'appeler à lui notre F.·. bien aimé Louis MALARD, âgé de 46 ans, ex-vénérable membre de cette R.·. L.·., décédé aujourd'hui à 10 heures du matin. On invite tous les F.·. de cet At.·. et les F.·. F.·. de cet At.·. de tous rites, d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de la demeure du défunt, rue des Ursulines, entre Romans et Prieur.

Par mandement de la R.·. L.·.
Le Secrétaire J. LEFEVRE.

CONSEIL DU R.·. & A.·. E.·.

[illegible] LOUIS MALARD, membre de ce Conseil. [illegible] le jour d'hui à 3 heures 1/2 après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Ursulines, entre Romans et Prieur.

Par O.·. du P.·. Ill.·. G.·. M.·.
A. CALONGNE, Recorder.

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE.
T. Moreau,
Encoignure Royale et Toulouse.

Jouets d'enfants de tous les prix et dans tous les styles, tels que:

[illegible]

Objets pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An. [illegible]

CRISTAUX ET PORCELAINE.

☞ Le plus vaste assortiment en porcelaine et cristaux qui ait été importé jusqu'à ce jour. Le tout aux prix les plus réduits. 17 déc

Aux Planteurs.

Les planteurs qui ont besoin de charbon de Pittsburg, [illegible]
ROBERT MURPHY,
17déc—6 62, Vieille-Levée, encoignure St-Louis

CHARBON.

CHARBON DE PITTSBURG de première qualité, [illegible]
ROBERT MURPHY,
17déc—6 62, Vieille-Levée, encoignure St-Louis

[illegible]
F. H. WILLARD.

ARGENTERIE NOUVELLE!

NOUS prévenons le public [illegible]

A. PAYA & Co. [illegible]

AVIS FINANCIERS.

[illegible]
MANDEVILLE MARIGNY, shérif.

A. CANDIDE,
JOALLIER, BIJOUTIER,
93, RUE DE CHARTRES,

A OUVERT son assortiment de 20 caisses, [illegible]

Spécialités de Diamans.

[illegible]

☞ En el almacen de CONFITERIA de la esquina San Pedro y Rampart, [illegible] JOSE BRISOLERA, [illegible] CARTONAGES MODERNOS, [illegible]
Nueva-Orleans, diciembre 13, 1853.
dic 17—1f. JOSE BRISOLERA.

Vêtemens d'Hommes et d'Enfans,
36, rue de Chartres,
MARCHANDISES NOUVELLES,
Importation directe.

LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres.

ONT en magasin un très grand assortiment de confections d'hiver, [illegible]

UN Français venant d'arriver à la Nlle-Orléans, parlant l'anglais, désirerait s'employer comme domestique dans une famille respectable. Il peut donner de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de ce journal. 17 déc—3

M. DESCHAMPS, à la sollicitation de ses nombreux amis et des personnes qui connaissent toute l'importance de sa merveilleuse découverte, vient de prendre un cabinet, rue ROYALE, No 171, entre Toulouse et St Pierre, [illegible]

M. DESCHAMPS n'a pas besoin de voir le malade pour diriger la cure. 17déc—6m

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 [illegible]
D. BORNIO jr,
17déc 34 rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—375,000 de divers [illegible]
D. BORNIO jr, 34, rue Gravier

LIQUEURS DU PAYS.—[illegible]
A vendre par A. DELAMARE,
17 déc No 9 rue Bienville

RAISINS [illegible]
O VALETON & Co,
17 déc 25 rue Tchoupitoulas

ANCHOIS.—[illegible]
O VALETON & Co.
17 déc

FROMAGE DE GRUYERE—[illegible]
O VALETON & Co,
17 déc 25 rue Tchoupitoulas

SARDINES.—13,000 demi boîtes sardines, [illegible]
O VALETON & Co,
17 déc 25 rue Tchoupitoulas

A. PAYA & Co,
36, rue de Chartres,

ONT déballé aujourd'hui un envoi de Librairie française. [illegible]

Ouvrages pour la jeunesse. [illegible]

ETRENNES! ETRENNES!
Bonbons et chocolats à la crême.
G. LAVIE,
No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

DONT la réputation est depuis longtemps acquise [illegible]

Dissolution de société.

LA société [illegible]
Nouvelle Orléans, 15 décembre 1853.
16 déc—10 NADAU DU TREIL.

A VENDRE par les consignés—10,000 pieds de vignes Bordeaux et Champagne, [illegible]
BARAN, LARICHE & Co.

A VENDRE.
UNE grocerie située [illegible]
F. ROUSIER,
No 26, rue Ca[illegible]

MAGASIN DE CHAUSSURES,
Encoig. Dumaine et Royale.
G. P. BLANCAND

A l'honneur de prévenir [illegible]

Parfumerie Française.

UN choix des plus fins parfumeries [illegible]

Il est entré lundi, 12 décembre, dans la cour [illegible] un cheval [illegible]
P. A. BROCAYON.

E. DE GOER & RIPPLARD,
29, Rue [illegible]

OFFRENT à vendre [illegible] MARCHANDISES SECHES [illegible] BERNARD TURPIN, [illegible]

CHARLES LEVY, Pédicure de Paris, [illegible]

CASQUETTES D'ENFANS—[illegible]
LAGAY & LECAND,

SARDINES, [illegible]
V. & B. MARCHAND

VINS DE BOURGOGNE.—[illegible]
BERNARD TURPIN,

VINS Fins de BORDEAUX.—[illegible]
BERNARD TURPIN,

VIN DE CHAMPAGNE.—[illegible]
BERNARD TURPIN,

ATTENDU par le navire [illegible]
A. LARROQUE & Co

FROST & Co.,
[illegible]
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, [illegible]

On demande un jeune homme de 15 à 18 ans [illegible]

CHOUCROUTE.—[illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

CHLOROMARIE.

REMEDE infaillible pour la guérison des Cors aux pieds, inventé par E. MAGUS, Dr Pédicure de l'Impératrice des Français.
Seul dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez
G. LAVIE, No 5, rue St Charles.

FROMAGE [illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

BEURRE de Goshen [illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

MORUE.—[illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

THES.—Thé Pouchong [illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

SAVON.—[illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

HUITRES [illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

SUCRE [illegible]
JOS. H. MARKS & Co.

MAISON ROUGE.
La plus près de la Halle aux Viandes.
Marchandises sèches.
JOS. N. ROBERT & Co.

VIENNENT de recevoir par plusieurs arrivées de France et du Nord, un assortiment considérable de belles marchandises [illegible]
JOS. N. ROBERT & Co.

Aux Français qui désirent apprendre l'ANGLAIS.

UN professeur de beaucoup d'expérience vient de donner un cours d'anglais de 8 à 10 heures du soir. [illegible]

Changement de domicile.

LE Dr DELERY a transporté son domicile rue de Bourgogne, 163, entre Conti et St Louis. 13 nov—1m

AVIS.

J'INFORME mes amis et le public que je continue les affaires de mon défunt mari ANTOINE GILBERT MARIONNEAUX [illegible]
Veuve A. G. MARIONNEAUX.

UN CAFE [illegible]

CIGARES, [illegible]

A LOUER—Maison de Magasin, [illegible]
FRED. DUREIVE, 21, Passage de la Bourse.

E. DE GOER & RIPPLARD,

OFFRENT [illegible]

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE A. PAYA & Co.:
LES BAGNES D'AFRIQUE,
et
Histoire de la Transportation de Décembre
PAR RIBEYROLLES.
Prix: 75 cents.

RICHARD ALBONE & Co.
56, rue de Chartres, au premier,

VIENNENT de recevoir [illegible]

SOIERIES.

LIQUEURS DU PAYS.—[illegible]
BERNARD TURPIN

SAVON DE MARSEILLE.—[illegible]
BERNARD TURPIN
29, rue Vieille Levée

PAPIER DE PAILLE.—[illegible]
BERNARD TURPIN.

Avis aux consommateurs de Marbre.

A TTENDU par le navire Chiltonne, de Bordeaux, [illegible]

Ventes publiques de Bordeaux.

[illegible]

Cochinchine pour le Ménage.

[illegible]
E. DE GOER & RIPPLARD

VINS [illegible]

ODD FELLOWS HALL.
SOIREES D'ELITE.

UNE série de soirées d'élite sera donnée dans la salle de l'Hôtel des Odd Fellows, [illegible]

MM. Ruffier, secrétaire.

[illegible]
H. RUFFIER, secrétaire.

Banque des Artisans et Marchands.

[illegible]

HOTEL ST-LOUIS.

A VIS est par la présente donné [illegible]
JOSEPH GUILLOT, Trésorier.

GUANO DU PEROU.

REÇU directement des îles Chincha, [illegible]

REÇU par le navire [illegible]

MEDICAMENTS! PRODUITS CHIMIQUES! PARFUMERIE!

[illegible]

MAILLOT & SON.
No 134, rue des Magasins,

[illegible]

VIN DE MADERE.—[illegible]
MAILLOT & SON.

LIQUEURS [illegible]
MAILLOT & SON.

VIN DE CHAMPAGNE.—[illegible]
J. B. PREAUD & Co.

A VENDRE.

[illegible]
J. B. DERBEY, Courtier.

COURTIER D'AFFAIRES, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES.

[illegible]
Geo. GOTTSCHALK, courtier.

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de l'Ouest.

[illegible]
JAMES G. WISNER, Ingénieur en chef.

[illegible]
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Joaillier et orfèvre de Toulouse.
Mme LOSSAN,
Rue Royale, No 186, près l'encoignure Conti.

PREVIENT sa clientèle [illegible]

Commerce pour bals parés, &c.

[illegible]

Broderies en or et en argent.

[illegible]

Dépôt de vins dans les clefs de la Pomone.

VINS [illegible]
THOMAS PINEY & Co.

VINS [illegible]
THOMAS PINEY & Co.

CHARLES COOPER, [illegible]
THOMAS PINEY & Co.

ATTENDU par le navire [illegible]
THOMAS PINEY & Co.

ATTENDU par le navire [illegible]
THOMAS PINEY & Co.

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible]
E. DECHAMPS

VIN rouge—175 caisses [illegible]
E. DECHAMPS

EN magasin et à vendre par le soussigné: [illegible]

Aux Entrepreneurs.

DES propositions [illegible]

A VIS est par la présente donné [illegible] COMPAGNIE D'ASSURANCE DES [illegible]

Bureau du Rail Road de la Nouvelle-Orléans et Opelousas.

[illegible]
CHARLES RAQUET,

Bureau de la Compagnie du Rail Road.

[illegible]
F. R. WOOD, Trésorier.

Dissolution de Société.

LA société existant en cette ville entre MM. P. MILLARD et A. MARE [illegible]
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1853.

Ne craignez plus le choléra!

LES Consommateurs et les Fumeurs du docteur Rogers [illegible]

PETITS NIVEAUX DE POCHE, [illegible]

A VENDRE—[illegible]
A. LARROQUE & Co

M. LANTEN,
Marchand de Tabac,
[illegible]

BANQUE D'ECHANGE DE HORACE BEAN & Co.,
68, rue du Camp,

Nlle-Orléans, 30 novembre 1853.

CONDITIONS:

1° Toutes les collectes en ville seront faites gratis.

[illegible]

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

LA Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, [illegible]
JOHN CALHOUN, Secrétaire

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1853.

AVIS est donné aux actionnaires [illegible]
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

A LOUER à partir du 15 courant—Le LOCAL [illegible] Encoignure des Magasins, rue Royale, entre Conti et Bienville. 10 déc—19

AVIS.

J'AI l'honneur de prévenir mes amis et le public que j'ai décidé à quitter les affaires, [illegible] MM. E. F. Miotton & Fré Malochée [illegible]
Nouvelle-Orléans, 1 décembre 1853.
1 déc—16 VINCENT AICARD, 63, Vieille Levée

Les soussignés, ayant acheté le fond de magasin de [illegible]
E. F. MIOTON,
P. MALOCHEE.

A. BARBAUD,
60, rue de Chartres, en face T. Fryer & Cie

A l'honneur d'informer les dames [illegible]

Gants Jouvin à $1. [illegible] JOUVIN [illegible]

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
ROUSSEAUX No 75.
Saint-Louis (Mo).

SOLLICITE respectueusement les consignations [illegible]

Madame Jourdan, ci-devant Madame Guillaume.
No 134, rue Ste Anne.
POMMADE POUR LES CHEVEUX.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, [illegible]

JULES BOULANGER.
Rue de Chartres No 168. (au premier.)

A REÇU par les derniers arrivages de France un assortiment de peignes [illegible]

Petites au jus.

Et débarquement de Belle Cohone, [illegible]
FAURES & D'ORMAN.

MORENO & ORMAN.

SEULS importateurs des vins [illegible]

OPTICIENS.

[illegible] INSTRUMENTS D'OPTIQUE et de NAVIGATION [illegible] LORGNETTES et LONGUES VUES [illegible] BAROMETRES, CHRONOMETRES, MONTRES, [illegible] LUNETTES [illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNES,
CHEMISES [illegible],
No. 160 et 162, rue de la Vieille Levée.

REÇU par les navires [illegible]

Pour enfants et jeunes gens.

[illegible]

26 VOITURES 26
Rue St Charles entre Canal et Commune.

LE soussigné, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir [illegible]

VICTOR.
[illegible]

Meubles—Meubles—Meubles.

Le soussigné appelle l'attention des [illegible]

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

2 décembre 1853.

A PRES le 5 du courant, les chars [illegible]
JAMES G. WISNER, Ingénieur en chef

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Le soussigné, importateur d'instruments de musique, [illegible]
T. E. DESCOT, [illegible] No 72, rue de Chartres, [illegible]

Avis aux marchands.

REÇU par les navires [illegible]
ANEY GIRARD,
No 9, au premier étage,
30 nov—1m Bienville, entre Chartres et Vieille Levée

INSTITUT MILITAIRE DU MISSISSIPPI, PASSE CHRISTIAN.

LA prochaine session commencera le 2 janvier 1854, [illegible]

Conditions:

Pour dix mois, la moitié d'avance et le reste à l'expiration du cinquième mois, $300.

Prix en externat, pour la première session, $65.

[illegible]
A-MELL GREEN, Surintendant.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c.,
USTENSILES DE MENAGE,
No 23.—C. CARRERE—No 23.
Encoignure Conti et Madison.
(Levasseur à Bouchin)

[illegible]

BAZAR DE BELDEN.
53 ... RUE DE CHARTRES.

CHAPEAUX CASIMIRE, MATELOT,
TAPIS,
CASTOR ET DE VILLE POUR HOMMES,
CHAPEAUX CASTOR, SOIE et CASIMIRS pour GARÇONS.
CASQUETTES POUR ENFANS, grande variété de formes et couleurs.
CHAPEAUX ET CASQUETTES D'ECOLE.

[illegible]

BARILS A MELASSE A VENDRE.

LE soussigné tonnelier et marchand de barils, [illegible]
F. FLEURY,
Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne.

Bâtisse Supérieure à vendre ou à louer à bail. [illegible]
L. & A. LESEAU,
No 61, Passage de la Bourse,
ou à F. B. LESEAU,

ASTROLOGIE.

MADAME ALHEVEN, célèbre devineresse de New-York, [illegible]

168, ROYALE, 168
MARCHAND TAILLEUR.

LE soussigné, de retour de France, informe ses amis et le public [illegible]
J. CASSEGUE,
168, Royale.

DEPOT DE TAPIS.
32, Rue de Chartres.

VIENT d'arriver [illegible]
A. BROUSSEAU & Co

☞ MM. WILLIAMSON, [illegible] & Co, ont transporté leur magasin du No 20 1/2 rue Perdido au No 134 rue de la Commune, [illegible]

Changement de domicile.

ANT. GIRAUD, importateur, a transféré son magasin du No 66 au No 64, même rue.

M. Tessone de Taylor,

ONT changé leurs bureaux au No 1, rue de l'Union.

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,
No 13, rue St Pierre, maison Pontalba, en face de la place Jackson.

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.

[illegible]
JOSEPH COHN, propriétaire.

Hotel de St. Bernard—Lac Borgne.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient d'ouvrir l'Hôtel de St. Bernard, au Lac Borgne. [illegible]
Mme TEIN.

LES soussignés préviennent les entrepreneurs et le public en général, qu'ils viennent de recevoir [illegible]
PELANNE FR. ET C.,
Rue 20 & 22, rue de Philippe

CHANGEMENT DE DOMICILE
P. ALEXANDRE LABAUVE

A transféré son MAGASIN DE QUINCAILLERIE [illegible]

Changement de domicile.

B. TALAMON a transporté son magasin [illegible] No 121 rue Royale.

CAVELIER & MAXENT.
Rue Royale, No. 1cd,

[illegible]
CAVELIER & MAXENT,
169, rue Royale.

Changement de magasin.

LE soussigné [illegible]
HYDE & GOODRICH.

C[illegible]
SAUCOURT & Co.

TABACS—[illegible]

GRAINES de [illegible]
F. COUTURE,
enc. Royale et St-Philippe